

Briefing du Groupe de travail Cotonou de CONCORD

Groupe de travail Cotonou de CONCORD

CONCORD est la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement, comprenant des associations nationales, des réseaux internationaux et des membres associés. Au total, CONCORD représente plus de 1800 ONG et est appuyée par des millions de citoyens dans toute l'Europe. Le travail de la Confédération est effectué par les membres, répartis en groupes de travail spécifiques selon leurs expériences. Ces groupes contribuent au débat politique et à l'amélioration de la formulation des politiques européennes concernant la coopération au développement et l'aide humanitaire.

Une de ces structures de travail est le Groupe de travail Cotonou de CONCORD (GTCC), qui met l'accent sur toutes les questions liées à l'Accord de Cotonou. En raison du lien entre l'Accord de Cotonou et de plusieurs autres questions en matière de développement, le Groupe de travail Cotonou de CONCORD travaille en étroite collaboration avec les autres groupes de travail pertinents de CONCORD.

Le Groupe de travail Cotonou de CONCORD : cadre et objectifs

Depuis 2000, le Groupe de travail Cotonou de CONCORD fonctionne dans le cadre de l'Accord de Cotonou, qui détermine les relations de l'UE avec les 75 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

L'objectif global du GTCC est d'appuyer une mise en œuvre de l'Accord de Cotonou qui fasse progresser l'éradication de la pauvreté dans les pays ACP et contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement ainsi qu'à la mise en place d'un Agenda du développement pour l'après 2015. Les travaux actuels du GTCC sont fortement liés aux trois piliers de l'Accord de Cotonou.

1. En ce qui concerne la **coopération pour le développement**, le GTCC s'est donné comme priorité de suivre les négociations et les lignes directrices du Fonds européen de développement (FED), et ce, par l'intermédiaire de consultations avec les différentes institutions européennes. Au cours des prochaines années, la priorité sera la mise en œuvre de la coopération et son évaluation, notamment par le biais de la révision à mi-parcours du FED actuel. Sur ces questions, une étroite collaboration avec la société civile et les représentants officiels des pays ACP est absolument essentielle.
2. Le GTCC travaille également sur un certain nombre de **questions politiques**, telles que les révisions et l'avenir de l'Accord de Cotonou après 2020 ainsi que la participation de la société civile à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE (APP). Est liée à cette dimension politique l'importance que le GTCC attache à la coopération entre les membres des parlements et la société civile. Parce que cette coopération est essentielle pour influencer les politiques et favoriser le changement, le GTCC s'engage à favoriser la participation effective des OSC du Nord et du Sud ainsi que le dialogue et l'échange entre les parlementaires et la société civile.
3. Moins d'efforts sont dédiés par le GTCC à la coopération économique et commerciale entre les pays ACP et l'UE. Bien que certaines activités incluent les accords de partenariat économique (APE), ceux-ci ne constituent pas l'objectif principal du groupe de travail. Sur ces questions, la collaboration d'autres groupes de travail de CONCORD plus spécialisés, dont le groupe sur le Financement du développement et de l'aide d'urgence et le *Groupe de Référence sur le Commerce* est sollicitée.

Un aspect important du travail de la GTCC est son engagement systématique avec les partenaires du Sud pour surveiller la mise en œuvre de l'Accord de Cotonou et du Fonds européen de développement, pour discuter de stratégies communes et évaluer les enjeux des relations ACP-UE.

Importance de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE

Au sein des relations ACP-UE, on retrouve plusieurs grandes institutions, dont le Parlement européen, la Commission européenne, le Service européen pour l'action extérieure, les délégations de l'UE dans les pays ACP, le Secrétariat ACP et le Comité des Ambassadeurs ACP.

Une des plus importantes institutions créées par l'Accord de Cotonou est l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE. Elle rassemble les représentants élus de la Communauté européenne et des pays ACP. Compte tenu de l'importance de la coopération entre les parlementaires et la société civile, l'APP est un élément clé du travail du GTCC. L'APP offre une occasion unique d'échanger des informations et des idées avec des parlementaires ainsi que d'encourager les décideurs à donner la priorité au renforcement et au maintien des efforts en matière de droits humains et de lutte contre la pauvreté, valorisant le partenariat, la responsabilité et la participation comme des principes fondamentaux de l'Accord de Cotonou.

Pour le GTCC, cela est possible par le biais d'activités en lien avec l'ordre du jour de l'APP ainsi qu'un point d'information où les parlementaires peuvent trouver des informations sur plusieurs sujets pertinents sous forme de documents d'information et de publications. Des membres du Groupe de travail Cotonou de CONCORD sont également sur place pour développer les échanges avec les membres de l'Assemblée. Ils assistent également aux réunions des commissions de l'Assemblée parlementaire paritaire afin de se tenir à jour et de dialoguer avec leurs membres.

Pour plus d'information <http://www.concordeurope.org/> - Tél. +32 2 743 87 65